

Changement de nom de famille

Par sugarmamy_old, le 19/11/2007 à 15:56

Bonjour,

Je souhaiterai savoir si suite à des problêmes de famille un enfant (majeur) peut demander un changement de nom de famille : "récupérer" le nom de sa mère et ne plus porter celui du père?

J'avais tenté des recherches il y a quelques années mais mis à part : nom de famille dur à porter, ou viols/violences familiales, je n'avais pas trouvé de cas ou ceci est possible.

Et il y a quelques jours on m'a dit que peut être avec l'accord du père cela serait possible...

Merci beaucoup si vous avez une réponse à m'apporter.